



Politique des Aînés

Mise à jour Novembre 2024

*« Qui conserve sa capacité de voir la beauté
ne vieillit jamais. »*

de Franz Kafka

Table des matières

Mot du Maire	4
Mot de la responsable de la question aînée (RAQ)	5
Mise en contexte	6
Comité de pilotage	6
Démarche	7
Consultation publique 2024	7
Mission et grandes orientations	8
Valeurs	9
Rôle de la municipalité	9
Définition de la population visée	10
Portrait du milieu de vie de nos aînés	11-16
Résultats du sondage auprès de la population	17-19
Champs d'intervention	21-22
Objectifs et plan d'action	23
• Communication et information	24-25
• Habitat	26-27
• Milieu de vie et aménagement du milieu (espaces extérieurs et bâtiments)	28-31
• Sécurité	32-34
• Soutien communautaire et services de santé	35-36
• Transport	37-38
• Vie sociale et récréative	39-40
Comité des aînés (Comité de suivi)	41
Conclusion	42
Remerciements	43

Note :
L'utilisation des termes génériques masculins est faite
dans le but d'alléger le texte et ne comporte aucune discrimination.

Le mot du maire



C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous recevons la mise à jour de notre politique des aînés dans le cadre de notre adhésion au programme Municipalité ami des aînés (MADA). Initié il y a près de 10 ans, cette démarche poursuit le but ultime, assurer une qualité de vie et une participation active de nos aînés au sein de notre communauté. Tout comme la démarche précédente, l'implication du personnel de la Ville et de quelques bénévoles engagés aura permis de conclure cette étape et nous les en remercions.

Cette politique vient appuyer les choix énoncés dans le cadre de notre plan stratégique et les sondages subséquents afin de faire de notre milieu de vie, un lieu de qualité, de sécurité et d'inclusion pour ces citoyens. C'est toute la population qui bénéficiera des retombées de cette politique qui vient confirmer que notre environnement autant physique qu'humain doit être au coeur de nos décisions et qu'il sera encore possible de vieillir dans un milieu, là où La vie est belle...

Le maire,

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'JP', representing Jacques Poulin.

Jacques Poulin

Mot de la responsable de la question aînée (RQA)



Chers aînés,

J'ai le plaisir de vous adresser ce message afin de souligner l'importance de la mise à jour de notre politique des aînés. En tant que membres précieux de notre communauté, votre bien-être et votre qualité de vie sont au cœur de nos préoccupations.

Une politique des aînés actualisée est essentielle pour répondre aux besoins évolutifs de notre population vieillissante. À Fossambault-sur-le-Lac, nous avons constaté une croissance démographique significative. En 2021, notre ville comptait 2 327 habitants, soit une augmentation de 18,7 % par rapport à 2016¹. Aujourd'hui, plus de 400 personnes de 65 ans et plus habitent notre municipalité, ce qui souligne l'importance d'adapter nos services et infrastructures pour mieux vous servir.

Plusieurs enjeux ont été soulevés durant le sondage concernant vos besoins, notamment : votre santé et bien-être, l'accessibilité et la mobilité, les logements adaptés, etc.

Ensemble, nous pouvons bâtir une communauté où chaque aîné se sent valorisé et soutenu. Votre expérience et votre sagesse sont des atouts inestimables pour notre municipalité, et nous nous engageons à travailler avec vous pour créer un environnement qui répond à vos besoins et aspirations.

Je vous remercie de votre engagement continu envers notre belle communauté.

Myriam Deroy

Conseillère municipale et responsable de la question aînée

¹ Wikipédia - Fossambault-sur-le-Lac

Mise en contexte

En 2017, la Ville de Fossambault-sur-le-Lac adoptait une première politique municipale des aînés ainsi qu'un plan d'action suite à la mise en oeuvre de la démarche entreprise de devenir une Municipalité amie des aînés (MADA). Toujours soucieuse d'accroître la qualité de vie de ses aînés en lui offrant le meilleur cadre qui soit, la Ville de Fossambault-sur-le-Lac procède en 2024, à la mise à jour de cette politique.

Le contexte de vieillissement de la population soulève de multiples enjeux spécifiques à la réalité quotidienne que vivent près de 20 % de la population fossambaugeoise. L'objectif premier de ce présent document est de s'assurer que les éléments de la politique adoptée il y a sept ans, soit toujours d'actualité. La compréhension des besoins actuels et futurs de nos aînés est essentielle à l'orientation efficace des actions à poser. Favoriser la participation active des aînés tout en apportant des solutions concrètes aux diverses problématiques soulevées lors de l'analyse du milieu, pourra contribuer à augmenter les sentiments de bien-être et de sécurité nécessaire à la rétention de cette population au sein de notre communauté.

Comité de pilotage

Le comité de pilotage est constitué de huit personnes impliquées et représentatives de la clientèle aînée sur notre territoire :

Ann-Julie Lamarre

coordonnatrice en loisirs, Ville de Fossambault-sur-le-Lac;

Claire Savard

représentante à titre de résidente de Fossambault-sur-le-Lac;

Dorothée Boilard

représentante du Club de l'Âge d'Or de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et résidente de Fossambault-sur-le-Lac;

Dominique Breton

agente de projet, Ville de Fossambault-sur-le-Lac;

Louise Brissette

représentante à titre de résidente de Fossambault-sur-le-Lac;

Myriam Deroy

conseillère municipale et responsable de la question aînée;

Stéphane Garneau

représentant du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS);

Stéphanie Langlois

directrice des loisirs, culture et vie communautaire, Ville de Fossambault-sur-le-Lac.

Démarche

Au cours de la démarche initiale de la Municipalité amie des aînés en 2017, le travail effectué par le comité de pilotage s'est effectué selon diverses étapes mentionnées ci-dessous. Lors de la mise à jour de la politique et du plan d'action réalisés en 2024, la majorité de ces étapes ont été réalisées :

- Définition de la clientèle aînée;
- Réalisation d'un portrait du milieu;
 - Profil socioéconomique
 - Inventaire des services
- Consultation publique sur les besoins des aînés via un sondage;
- Analyse des résultats de la consultation publique;
- Appropriation du comité de pilotage des grandes orientations de la politique;
- Rédaction de la politique et du plan d'action;
- Consultation publique de validation;
- Clarification du rôle et des responsabilités des différents acteurs en fonction des interventions identifiées;
- Rédaction finale de la politique et du plan d'action;
- Adoption de la politique et du plan d'action par le conseil municipal.

Consultation publique 2024

Lors de la consultation publique sous forme de sondage auprès de la population aînée, 141 questionnaires ont été complétés, ce qui représente un échantillonnage signifiant de près de 35 % de l'ensemble des personnes concernées. Sur ce nombre, 81 % sont résidents permanents, 4 % sont résidents permanents vivant quelques mois par année à l'extérieur du pays et 15 % sont des résidents saisonniers.

Il est important de souligner qu'une démarche de consultation citoyenne d'envergure a été réalisée dernièrement. En effet, un Plan intégré pour la durabilité de la collectivité (PIDC) a été élaboré grâce à l'implication de centaines de citoyens engagés dans une démarche participative initiée en 2022. Ceci dit lors de ces consultations, les enjeux, les besoins et les préoccupations des aînés ont été entendus et considérés lors de la rédaction du Plan stratégique Fossambault 2050. La mise à jour de cette politique tient compte de l'ensemble des éléments touchant les aînés, mis en lumière lors des consultations publiques.

Mission et grandes orientations

La Ville souhaite intervenir sur le milieu de vie et les aménagements de son territoire pour contrer les problématiques vécues par nos aînés, dans le but d'améliorer les conditions de cette clientèle. Nous avons une préoccupation majeure pour les aînés, leurs proches, les intervenants travaillant auprès d'eux ainsi que pour nos services municipaux qui continueront d'oeuvrer de concert à la réalisation de cette politique.

La politique aura comme grandes orientations de :

Favoriser un milieu de vie accessible et stimulant dans le but de maintenir les aînés le plus longtemps possible à leur domicile, tout en contrant l'isolement.

Développer le réflexe « Penser et agir pour les aînés » dans l'ensemble des services du milieu et au sein de la communauté.

Développer la concertation entre les différents intervenants concernés par les dossiers aînés.

Favoriser la diffusion et l'échange d'information auprès des aînés, pour les services qui les concernent.

Encourager la participation citoyenne pour le développement de notre communauté, et reconnaître la contribution sociale des aînés comme facteur essentiel dans l'apprentissage et la transmission des valeurs.

Améliorer les conditions pour rendre le milieu dynamique, favorisant, entre autres, le vieillissement actif des aînés.

Le tout dans le but d'offrir un milieu de vie sain et agréable qui tient compte des besoins évolutifs des aînés de notre territoire.

Valeurs

Les valeurs identifiées lors de la première version de la politique ont été réévaluées. Elles demeurent sensiblement les mêmes dans l'essentiel.

Concertation et partenariat

La concertation ainsi que le partenariat entre les différents acteurs travaillant à l'amélioration des conditions de vie de la population âgée, sont indispensables afin de permettre la mise en commun des compétences et des ressources qui assureront la cohérence des interventions.

Participation sociale

La participation active des aînés est un facteur dynamisant dans le développement de notre communauté. Elle contribue socialement à l'apprentissage ainsi qu'à la transmission des valeurs.

Environnement

Il apparaît essentiel d'orienter nos actions vers la préservation et la mise en valeur de la nature, du fait que la qualité de l'environnement est perçue comme l'un des plus grands avantages de vivre à Fossambault-sur-le-Lac.

Sécurité

Un milieu de vie sécuritaire étant une condition fondamentale pour les aînés vivant à Fossambault-sur-le-Lac, la sécurité se veut un élément incontournable, une partie intégrante des objectifs et des actions à entreprendre.

Rôle de la municipalité

La mise à jour confirme la volonté de la Ville d'agir afin de contrer les enjeux posés par le vieillissement de la population. Elle constitue un outil incontournable dans l'orientation des actions à poser, aussi bien que dans l'élaboration des futurs projets touchant les aînés au sein de notre communauté.

Par conséquent, nous confirmons les quatre rôles fondamentaux à jouer par la Ville, établis lors de la première mouture de la politique. Ces rôles contribueront à la poursuite des orientations ainsi que la mise en oeuvre de son plan d'action. La Ville agit à titre de :

Leader Facilitateur Collaboratrice Embassadrice

Définition de la population visée

Puisque la réalité quotidienne en lien avec la condition de vie et la situation diffèrent selon des groupes d'âge spécifiques, les aînés forment un groupe hétérogène. Dans ce présent ouvrage, nous tiendrons compte au mieux de ces spécificités lorsque nécessaire. Bien que l'âge de 65 ans est matière à discussion pour définir le seuil de la population aînée, en raison notamment de l'augmentation significative de l'espérance de vie, nous l'avons choisi comme point de repère afin d'appliquer une méthodologie analytique. En effet, les données de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec auxquelles nous faisons référence définissent les aînés comme étant les personnes de 65 ans et plus. Nous utiliserons donc le terme « aîné » pour désigner les résidents de Fossambault-sur-le-Lac qui se situent dans cet intervalle d'âge.



Portrait du milieu de vie de nos aînés

La proximité du lac Saint-Joseph bordé d'une nature arborescente et foisonnante, l'histoire de son peuplement basée sur le tourisme et la villégiature, confèrent à la ville de Fossambault-sur-le-Lac un caractère unique. Incorporée en 1949, puis ayant acquis le statut de ville en 1974, elle se classe parmi l'une des plus jeunes villes de la municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier. Outre la frontière naturelle que constitue le lac, deux villes lui sont limitrophes : Lac-Saint-Joseph et Sainte-Catherine-de-La-Jacques-Cartier. La Rivière-aux-Pins qui traverse la ville dans sa partie nord constitue son principal cours d'eau.

11



TOTAL DE LA POPULATION DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC (2021) **2327**

	TOTAL DE LA POPULATION		
0 à 14 ans	460	245	220
15 à 64 ans	1 455	730	725
65 ans et plus	410	225	185
65 à 74 ans	310	170	140
75 ans et plus	100	55	45

TOTAL DE LA POPULATION DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC (2016) **1960**

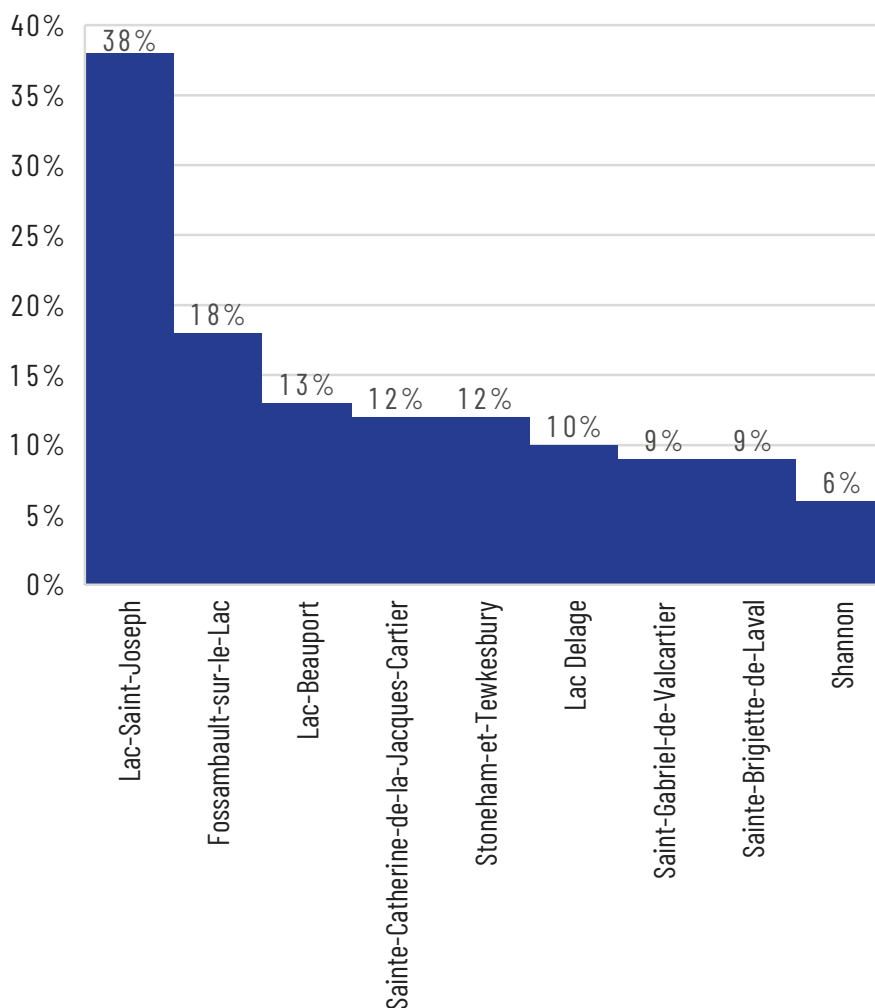
	TOTAL DE LA POPULATION		
0 à 14 ans	395	200	195
15 à 64 ans	1265	630	635
65 ans et plus	310	180	135
65 à 74 ans	225	125	100
75 ans et plus	85	55	35

Dans le cadre du recensement de 2021, nous comptons une population de **2 327 habitants**, se partageant une superficie de **11,49 km²**, avec une densité de **202,6 habitants au kilomètre carré**. L'âge moyen de **41,1 ans** est comparable à l'âge moyen provincial, se situant à **42,8 ans** et à celui national qui est de **41,9 ans**. Il demeure cependant supérieur à l'âge moyen de la MRC de La Jacques-Cartier qui se chiffre à **36,5 ans**.

PROJECTION DÉMOGRAPHIQUE

La population est de plus en plus vieillissante à Fossambault-sur-le-Lac. En 2016, les personnes de 65 ans et plus représentaient **15 %** de la population, alors qu'en 2021, elles en représentent **18 %**. En 2021, la municipalité arrive en deuxième position après la Ville de Lac-Saint-Joseph en ce qui concerne la proportion la plus importante d'aînés pour chaque municipalité de la MRC de La Jacques-Cartier.

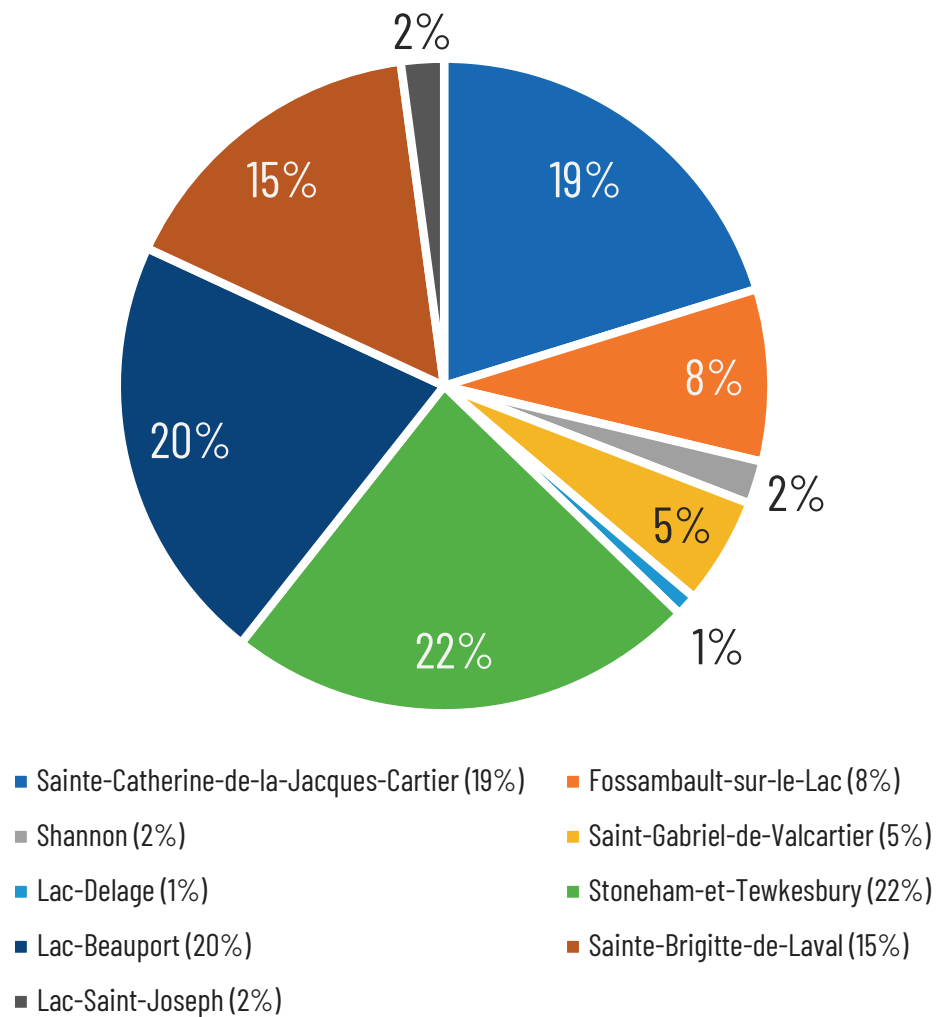
Proportion d'aînés par municipalité
MRC de La Jacques-Cartier (2021)



Source : Statistique Canada, 2021

PROJECTION DÉMOGRAPHIQUE (SUITE)

Proportion d'aînés dans la MRC de La Jacques-Cartier



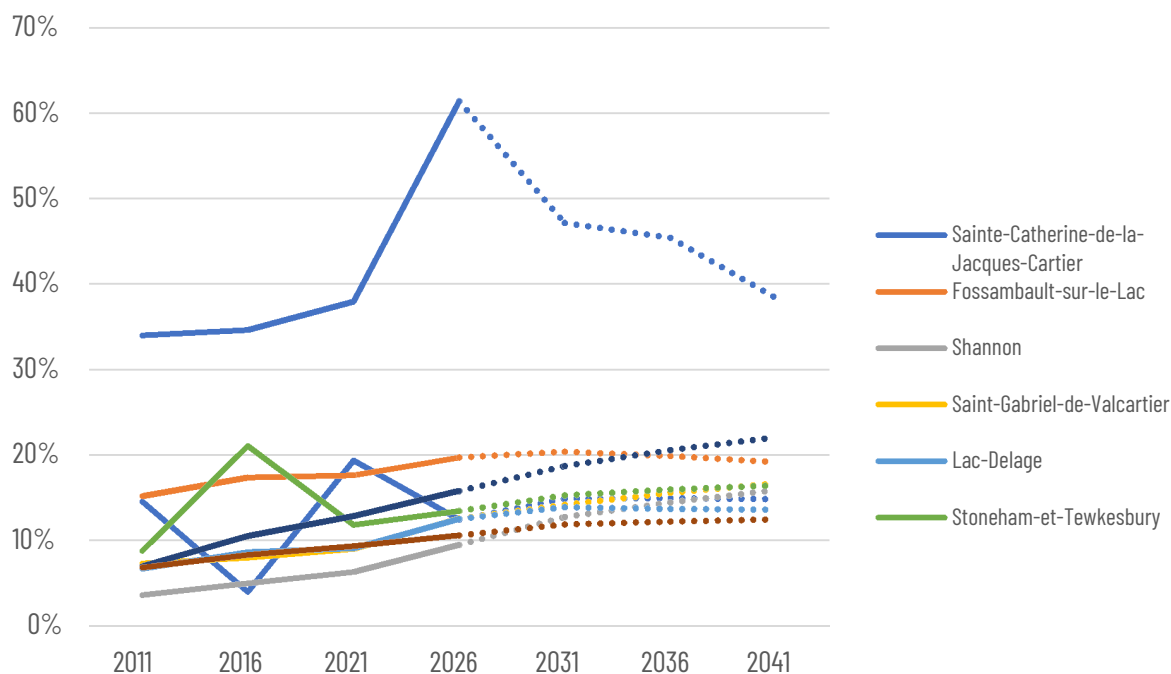
Source : Statistique Canada, 2021

POPULATION ÂÎNÉE PROJETÉE EN 2031

Selon les données projetées de l'Institut de la statistique du Québec, il est à prévoir une évolution constante de la population âgée jusqu'en 2031. Cette hausse de 18 % s'explique par le poids démographique que représente la dernière génération du baby-boom (personnes nées entre 1946 et 1966), qui fait son entrée dans la catégorie d'âge des aînés au cours de cette période.

+18 %

PROPORTION DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, ENTRE 2011 ET 2041, PAR MUNICIPALITÉ, MRC DE LA JACQUES-CARTIER



Source : Statistique Canada, Recensement de 2011 à 2021
Population projetée selon le groupe d'âge, scénario Référence A2022, 2021-2041, ISQ

PROPORTION PAR SEXE PARMIS LES PERSONNES ÂÎNÉES DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

TOTAL ÂÎNÉS 2021 **410**

	TOTAL D'ÂÎNÉS		
65 à 74 ans	310	170 (54,8%)	140 (45,2%)
	TOTAL D'ÂÎNÉS		
75 ans et plus	100	55 (57,1%)	45 (42,9%)

TOTAL ÂÎNÉS 2011 **235**

	TOTAL D'ÂÎNÉS		
65 à 74 ans	150	73 (48,9 %)	77 (51,1 %)
	TOTAL D'ÂÎNÉS		
75 ans et plus	85	40 (47,1 %)	45 (52,9 %)

La constante selon laquelle le nombre de femmes de plus de 65 ans est supérieur à celui des hommes tend à s'inverser. On constate dans la première tranche d'âge de notre population aînée (65 à 74 ans), que la proportion féminine constitue **45,2 %** de ce groupe. C'est dans cette catégorie que nous retrouvons le plus de femmes, puisque leur nombre tend à diminuer avec l'âge, alors que chez les hommes, c'est le phénomène contraire. En effet, la proportion des hommes de 75 ans et plus est de **57,1 %** alors que pour le groupe de 65 à 74 ans, elle est de **54,8 %**.

Cette tendance à la baisse de la population aînée des femmes s'applique à l'ensemble des municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier. Selon l'Institut de la statistique du Québec, la progression moyenne de l'espérance de vie à 65 ans va en augmentant depuis quelques décennies, dans l'ensemble de la province. L'espérance de vie chez l'homme progressant plus rapidement que chez la femme a fait diminuer l'écart entre les deux sexes, allant jusqu'à augmenter la proportion des hommes dans certaines régions.

Source : Statistique Canada, Recensement 2016 et 2021

Résultats du sondage auprès de la population

Voici les grands constats tirés du sondage effectué auprès des résidents de Fossambault-sur-le-Lac dans le cadre de la mise à jour de la politique. Ces éléments dressent un portrait actuel de notre milieu.

17



MÉNAGES

TOTAL DE MÉNAGE À FOSSAMBAULT **1010** PERSONNES VIVANT SEULE **275**

	VIVANT SEUL 	VIVANT EN COUPLE 	VIVANT AVEC 2 AUTRES PERSONNES OU PLUS 
% des aînés	18 %	76 %	6 %

- Le nombre d'aînés vivant seuls représente **3 %** de la population totale de Fossambault-sur-le-Lac;
- La proportion d'aînés vivants seuls est composée à **58 %** de femmes et **42 %** d'hommes;
- **76%** des aînés vivent en couple.

HABITATION

HABITATIONS POPULATION ÂÎNÉE

TYPE D'HABITATION	UNIFAMILIALE	CHALET	JUMELÉE	CONDOMINIUM
% des aînés	81 %	11 %	5 %	2 %

 **70 %** de la population aînée habite dans le secteur du pôle villageois.

NOMBRE D'ANNÉES DE RÉSIDENCE À FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

NB D'ANNÉES DE RÉSIDENCE À FOSSAMBAULT	10 ANS ET +	5 À 9 ANS	4 ANS ET -
% des aînés	79 %	13 %	7 %

STATUT DE RÉSIDENCE DES ÂÎNÉS À FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

STATUT DE RÉSIDENCE	RÉSIDENT PERMANENT	RÉSIDENT SAISONNIER	PERMANENT, À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC L'HIVER
% des aînés	81 %	15 %	4 %

MOBILITÉ ET ASPECT COMMUNAUTAIRE

MOBILITÉ RÉDUITE ET LIMITATIONS

TYPES DE LIMITATION	AUDITIVE, VISUELLE OU AUTRES	MOBILITÉ RÉDUITE
% des aînés	10 %	6 %

ENTRAIDE ET AUTONOMIE DANS LES TÂCHES ET LES ACTIVITÉS QUOTIDIENNES

TYPES D'AIDE	CONJOINT, FAMILLE, OU CONNAISSANCE	AUCUNE AIDE	CONTRACTUEL, ORGANISME COMMUNAUTAIRE OU DU CLSC	AUCUNE AIDE, MAIS EN AURAIT BESOIN
% des aînés	45 %	38 %	14 %	3 %

DÉPLACEMENTS

TYPES DE TRANSPORT	VOITURE PLUSIEURS FOIS PAR SEMAINE	COVOITURAGE PLUSIEURS FOIS PAR SEMAINE	TRANSPORT COLLECTIF OCCASIONNELLEMENT	VÉLO PLUSIEURS FOIS PAR SEMAINE
% des aînés	88 %	11 %	5 %	19 %

99 %

DES AÎNÉS POSSÈDENT
UN PERMIS DE CONDUIRE



Champs d'intervention

Établis en 2017 lors de la première version de la Politique des aînés, ces sept champs d'intervention ont été confirmés lors de la mise à jour de 2024. Ils permettront d'orienter les actions et d'atteindre les objectifs visés par la Politique des aînés.

21



CHAMPS D'INTERVENTION

Communication et information

La communication est une opération fondamentale entre les personnes. Elle est liée à l'inclusion et à la participation sociale. La santé et le bien-être sont rattachés à la diffusion et à l'accessibilité à l'information¹.

Milieu de vie et aménagement du milieu

L'environnement bâti et les lieux publics jouent un rôle important dans la santé, la participation sociale et la sécurité des aînés. (espaces extérieurs et bâtiments).

Soutien communautaire et services de santé

Le soutien communautaire est relié directement à la santé, à la socialisation et à l'indépendance des aînés. L'offre de services et l'accessibilité sont déterminantes pour aider les aînés à demeurer chez eux le plus longtemps possible.

Habitat

L'habitation est une condition primordiale au bien-être des aînés. Pour les citoyens aînés du milieu, demeurer chez soi et l'indépendance sont des éléments fondamentaux pour demeurer à Fossambault-sur-le-Lac.

Sécurité

Un milieu de vie sécuritaire est considéré comme une condition fondamentale pour les aînés vivant à Fossambault-sur-le-Lac.

Transport

Le transport est un besoin élémentaire associé à l'indépendance, à l'autonomie et à la qualité de vie des personnes².

Vie sociale et récréative

La participation à la vie sociale et récréative offre la possibilité d'interagir avec les autres et de créer des liens avec la communauté³. Pour les aînés, la participation sociale constitue un besoin élémentaire et contribue au vieillissement actif.

¹ Santé et Services sociaux du Québec,

« Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés », p.25

² A.E. DICKERSON et autres, « Transportation and Aging : a Research Agenda for Advancing Safe Mobility », *Gerontologist*, vol. 47, no 5, p. 578-590.

³ Ibid, p.10

Objectifs et plan d'action

23



COMMUNICATION ET INFORMATION

Objectif #1

FAVORISER L'ADAPTATION DES COMMUNICATIONS AUX RÉALITÉS DES ÂÎNÉS

Action 1

S'assurer que toutes les communications de la Ville sont écrites avec une police et une taille de caractères adéquates de même qu'un langage simplifié pour permettre aux aînés de lire aisément.

RESPONSABLE PARTENAIRE : Ville

ÉCHÉANCIER : 2024-2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS : Répondre au besoin recensé.

Action 2

Analyser le remplacement des panneaux d'affichage numérique existants.

RESPONSABLE PARTENAIRE : Ville

ÉCHÉANCIER : 2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Remplacer les deux panneaux existants par des modèles de plus grande dimension.

Action 3

Offrir des formations aux aînés en lien avec les outils numériques de la Ville (ex. : Info•Citoyen, plateforme d'inscription loisirs, requêtes en ligne).

RESPONSABLE PARTENAIRE : Ville

ÉCHÉANCIER : 2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Améliorer les compétences des aînés concernant l'utilisation des plateformes numériques utilisées par la Ville.

Action 4

S'assurer que les modes de communications utilisées sont accessibles pour les aînés de notre municipalité.

RESPONSABLES PARTENAIRES : Ville, comité des aînés

ÉCHÉANCIER : En cours, 2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Maintenir quelques versions imprimées des différents outils de communication.

82 % DES RÉPONDANTS CONSULTE LA VERSION ÉLECTRONIQUE DU JOURNAL « L'ENTRE-GUILLEMETS » POUR RESTER INFORMÉ SUR L'ACTUALITÉ RELATIVE À LA VILLE.

71 % DES RÉPONDANTS IGNORE COMMENT AVOIR ACCÈS AUX SERVICES DE MAINTIEN À DOMICILE.

COMMUNICATION ET INFORMATION

Objectif #2

INFORMER LA POPULATION AÎNÉE À PROPOS DES DIFFÉRENTES RESSOURCES DISPONIBLES, DES ACTIVITÉS ET DES ÉVÉNEMENTS LES CONCERNANT

Action 1

Maintenir et bonifier la diffusion des calendriers d'activités et événements.

RESPONSABLES PARTENAIRES : Ville, organismes

ÉCHÉANCIER : 2024-2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS : Répondre au besoin recensé.

Action 2

Maintenir et mettre à jour la section des aînés sur notre site Internet.

RESPONSABLE PARTENAIRE : Ville

ÉCHÉANCIER : 2024-2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS : Répondre au besoin recensé.

Action 3

Informar les aînés, via nos outils de communication, des services et des programmes qui leur sont offert.

RESPONSABLE PARTENAIRE : Ville

ÉCHÉANCIER : 2024-2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS : Répondre au besoin recensé.

Action 4

Collaborer avec les organismes de proximité destinés aux aînés afin de les faire connaître.

RESPONSABLES PARTENAIRES : Ville, organismes

ÉCHÉANCIER : 2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :
Publiciser l'information via les outils de communication de la Ville. Organiser des conférences.

71 %

DES RÉPONDANTS ESTIME LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE COMME MANIÈRE LA PLUS EFFICACE DE TRANSMETTRE ET DE RECEVOIR DE L'INFORMATION.

HABITAT

Objectif #1

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES ÂÎNÉS VIVANTS DANS LEUR DOMICILE EN FAVORISANT LEUR AUTONOMIE

Action 1

S'assurer de promouvoir les différents programmes d'aide à l'habitation et au maintien à domicile.

RESPONSABLE PARTENAIRE : Ville

ÉCHÉANCIER : 2024-2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Les aînés sont informés via les outils de communication de la Ville.

Action 2

Analyser les possibilités d'offrir un programme d'aide aux aînés pour le paiement des taxes.

RESPONSABLE PARTENAIRE : Ville

ÉCHÉANCIER : 2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Analyse de faisabilité d'un programme d'aide.

Objectif #2

OFFRIR DES SERVICES DE PROXIMITÉ AFIN DE PERMETTRE AUX ÂÎNÉS D'OCCUPER LEUR HABITATION LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE ET DANS LES CONDITIONS LES PLUS FAVORABLES

Action 1

Poursuivre le travail d'implantation d'une coopérative alimentaire et d'un restaurant (PIDC).*

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, comité d'actions ciblées,
comité coopérative alimentaire

ÉCHÉANCIER : 2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Les aînés ont accès à une desserte alimentaire dans leur municipalité.

55 %

DES RÉPONDANTS DÉSIRE LA MISE SUR
PIED D'UNE COOPÉRATIVE ALIMENTAIRE
ET D'UN RESTAURANT DANS
L'AGGLOMÉRATION.

HABITAT

Objectif #3

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE MEILLEURE OFFRE EN HABITATION POUR LES ÂÎNÉS

Action 1

Susciter l'implantation d'un modèle de résidence communautaire ou autres pour les aînés sur notre territoire (PIDC).*

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, comité d'actions ciblées

ÉCHÉANCIER : 2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Permettre aux aînés autonomes et semi-autonomes de demeurer le plus longtemps possible à Fossambault-sur-le-Lac.

Action 2

Soutenir les projets de rénovations patrimoniaux des chalets et des résidences inclus dans l'inventaire du patrimoine (PIDC).*

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, MRC, gouvernements

ÉCHÉANCIER : 2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Publiciser les différents programmes via les outils de communication de la Ville.

38 %

DES RÉPONDANTS SOUHAITE L'IMPLANTATION DE TYPES DE RÉSIDENCES (COMMUNAUTAIRE OU AUTRES), PERMETTANT AUX ÂÎNÉS SEMI-AUTONOMES DE DEMEURER LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE À FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC.



* Action identifiée également dans le Plan intégré pour la durabilité de la collectivité (PIDC)

MILIEU DE VIE ET AMÉNAGEMENT DU MILIEU (ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS)

Objectif #1

DÉVELOPPER ET MAINTENIR DES ESPACES COMMUNAUTAIRES (OU UN MILIEU DE VIE) RÉPONDANT AUX BESOINS DES ÂÎNÉS ET AU VIEILLISSEMENT ACTIF DE CETTE CLIENTÈLE

Action 1

Revoir le concept initial pour le réaménagement de l'intersection coin Gingras-Fossambault (PIDC).*

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, comité des aînés, comité d'actions ciblées

ÉCHÉANCIER : 2025-2026

RÉSULTATS ATTENDUS :

Proposer un nouveau plan d'aménagement pour un aire de repos en y intégrant les besoins des aînés.

Action 2

Améliorer le site du terrain de pétanque en augmentant le nombre d'allées.

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, comité de pétanque

ÉCHÉANCIER : 2025

RÉSULTATS ATTENDUS :

Répondre au besoin recensé.

Action 3

Évaluer la faisabilité et les coûts pour l'ajout d'un préau au terrain de pétanque.

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, programmes d'aide financière

ÉCHÉANCIER : 2025

RÉSULTATS ATTENDUS :

Présentation d'un scénario pour le budget de 2026.

Action 4

Analyser l'implantation d'un jardin communautaire ou collectif (PIDC).*

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, comité des aînés, camps de jour, comité d'actions ciblées

ÉCHÉANCIER : 2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Proposer un projet qui tient compte de la réalité des aînés (bacs de jardinage surélevés).

MILIEU DE VIE ET AMÉNAGEMENT DU MILIEU (ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS)

Objectif #1 (suite)

DÉVELOPPER ET MAINTENIR DES ESPACES COMMUNAUTAIRES (OU UN MILIEU DE VIE) RÉPONDANT AUX BESOINS DES ÂÎNÉS ET AU VIEILLISSEMENT ACTIF DE CETTE CLIENTÈLE

Action 5

Impliquer un représentant du comité des aînés dans le projet de sentiers forestiers récréatifs (PIDC).*

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, comité des aînés, comité d'actions ciblées

ÉCHÉANCIER : 2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Présence d'un représentant aîné lors des rencontres dédiées au projet.

Action 6

Impliquer un représentant des aînés dans le projet de reconversion du site de la Chapelle Notre-Dame-de-Liesse (PIDC).*

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, comité des aînés, comité d'actions ciblées

ÉCHÉANCIER : 2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Présence d'un représentant aîné lors des rencontres dédiées au projet.

Action 7

Projet d'une bibliothèque sur le territoire de la municipalité (PIDC).*

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, comité des aînés, comité d'actions ciblées

ÉCHÉANCIER : 2025-2026

RÉSULTATS ATTENDUS :

Analyser le dossier et faire l'inventaire des sites possibles. Sondage auprès de la population.

83 %

DES RÉPONDANTS CONSIDÈRE LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT (LAC, PARCS, PISTE MULTIFONCTIONNELLE) DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC COMME UN AVANTAGE INCONTOURNABLE DANS LE FAIT D'Y VIVRE. DE PLUS, 67 % APPRÉCIE TOUT PARTICULIÈREMENT LA QUALITÉ DE VIE QU'ON Y RETROUVE.

MILIEU DE VIE ET AMÉNAGEMENT DU MILIEU (ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS)

Objectif #2

POURSUIVRE LES EFFORTS D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE AUX LIEUX PUBLICS ET AUX INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

Action 1

Rendre accessible aux personnes à mobilité réduite, famille et aînés l'accès à l'hôtel de ville (rampe d'accès et bouton-poussoir pour la porte d'entrée principale).

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, programme d'aide financière

ÉCHÉANCIER : 2025-2026

RÉSULTATS ATTENDUS :

Des équipements d'accessibilités universelles sont ajoutés à l'hôtel de ville.

Action 2

Ajouter un bouton-poussoir pour l'ouverture de la porte d'entrée principale du Centre communautaire Desjardins.

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, programme d'aide financière

ÉCHÉANCIER : 2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Des équipements d'accessibilités universelles sont ajoutés au Centre communautaire Desjardins.

Action 3

Analyser le besoin d'ajouter des tapis de caoutchouc sur la plage municipale afin de faciliter l'accès au quai.

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, comité des aînés

ÉCHÉANCIER : 2026

RÉSULTATS ATTENDUS :

Évaluer le besoin auprès de la clientèle aînée.



MILIEU DE VIE ET AMÉNAGEMENT DU MILIEU (ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS)

Objectif #3

PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI, LES PAYSAGES ET L'HISTOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Action 1

Poursuivre les efforts de valorisation du patrimoine par l'ajout de panneaux historiques et de photographiques historiques.

RESPONSABLE PARTENAIRE : Ville

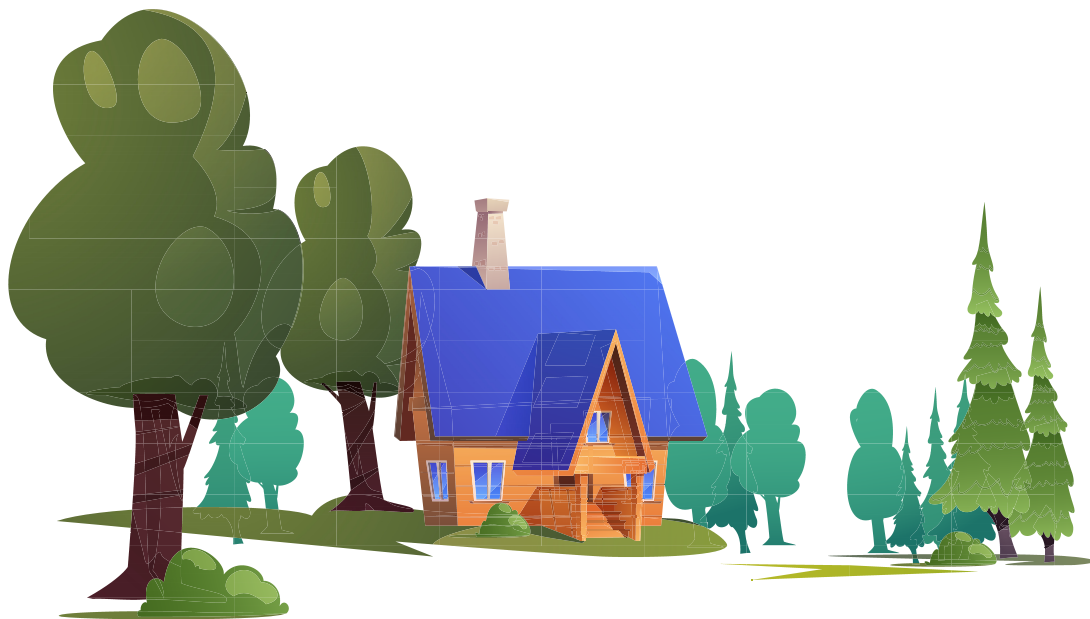
ÉCHÉANCIER : 2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Réutiliser les photographies anciennes et panneaux historiques produits pour le 75^e anniversaire de la ville et les rendre accessibles dans les lieux publics.

40 %

DES RÉPONDANTS CONSIDÈRE LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT (LAC, PARCS, PISTE MULTIFONCTIONNELLE) DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC COMME UN AVANTAGE INCONTOURNABLE DANS LE FAIT D'Y VIVRE. DE PLUS, 67 % APPRÉCIE TOUT PARTICULIÈREMENT LA QUALITÉ DE VIE QU'ON Y RETROUVE.



SÉCURITÉ

Objectif #1

PERMETTRE AUX ÂÎNÉS DE SE SENTIR EN SÉCURITÉ LORSQU'ILS CIRCULENT SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE

Action 1

Assurer le déneigement adéquat des rues, de la piste multifonctionnelle et des espaces publics en période hivernale.

RESPONSABLE PARTENAIRE : Ville

ÉCHÉANCIER : 2024-2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Le déneigement est plus efficient et sécuritaire et encourage les déplacements actifs des aînés.

Action 2

Collaborer avec la Sûreté du Québec afin d'améliorer le respect du Code de la sécurité routière sur le territoire de la ville. (PIDC).*

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, Sûreté du Québec

ÉCHÉANCIER : 2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Présence plus active et fréquente de la Sûreté du Québec sur le territoire de la municipalité.

Action 3

Maintenir une patrouille préventive dans tous les secteurs de la ville durant la saison estivale. (PIDC).*

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, sécurité municipale

ÉCHÉANCIER : 2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Répondre au besoin recensé.

52 %

DES RÉPONDANTS CONSTATE QUE DANS CERTAINS SECTEURS, LA LIMITATION DE VITESSE N'EST PAS RESPECTÉE PAR LES AUTOMOBILISTES QUI ADOPTENT UNE CONDUITE DANGEREUSE.

33 %

DES RÉPONDANTS EST ASSEZ SATISFAIT DE LA SÉCURITÉ EN PRÉCISANT QUE CERTAINS SECTEURS POURRAIENT ÊTRE MIEUX ÉCLAIRÉS, NOTAMMENT POUR LES MARCHES EN SOIRÉES.

70 %

DES RÉPONDANTS NE SAIT PAS COMMENT AVOIR ACCÈS À DES SERVICES DE MAINTIEN À DOMICILE.

SÉCURITÉ

Objectif #1 (suite)

PERMETTRE AUX ÂÎNÉS DE SE SENTIR EN SÉCURITÉ LORSQU'ILS CIRCULENT SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE

Action 4

Sensibiliser les usagers de la piste multifonctionnelle au partage de la piste.

RESPONSABLE PARTENAIRE : Ville

ÉCHÉANCIER : 2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Promouvoir les bons comportements via le journal municipal. Installer des affiches préventives en bordure de la piste multifonctionnelle.

Action 5

Assurer l'entretien de la piste multifonctionnelle selon les saisons.

RESPONSABLE PARTENAIRE : Ville

ÉCHÉANCIER : 2024-2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Les aînés peuvent se déplacer en toute saison de façon sécuritaire.



SÉCURITÉ

Objectif #2

ENCOURAGER LA MISE EN PLACE D'ACTIONS AYANT POUR OBJECTIFS D'AUGMENTER LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ DES AÎNÉS

Action 1

Promouvoir les services du programme Pair sur l'ensemble du territoire.

RESPONSABLES PARTENAIRES : Ville, programme Pair

ÉCHÉANCIER : 2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Publiciser le programme via les différents outils de communication de la Ville.

Action 3

Promouvoir l'approche Voisins solidaires au sein de la ville.

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, comité des aînés

ÉCHÉANCIER : 2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Publiciser l'approche dans les outils de communication de la Ville.

Action 2

Offrir des cafés-rencontres sur les thématiques de la sécurité aînées (fraude, maltraitance, médicaments).

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, comité des aînés, sûreté du Québec, services de santé

ÉCHÉANCIER : 2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Organiser 1 à 2 cafés-rencontres annuellement en collaboration avec la ou les ressources appropriées selon la thématique retenue.

Action 4

Promouvoir l'application de prévention et d'alerte face aux événements et situations d'urgence (ÉCHO).

RESPONSABLE PARTENAIRE : Ville

ÉCHÉANCIER : 2024-2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Augmenter le nombre d'abonnés.

SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET SERVICE DE SANTÉ

Objectif #1

MAINTENIR DES CONDITIONS FAVORABLES POUR PERMETTRE AUX ÂÎNÉS DE VIEILLIR DANS LEUR HABITATION ET DANS LA MUNICIPALITÉ LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE, TOUT EN LEUR OFFRANT UN MILIEU DE VIE ACCUEILLANT

Action 1

Faire connaître les programmes et les services offerts aux aînés via les outils de communication de la Ville (PIDC).*

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, comité d'actions ciblées

ÉCHÉANCIER : 2024-2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Informar les aînés des services disponibles localement.

Action 2

Maintenir et bonifier au besoin la section dédiée aux aînés sur le site Internet de la Ville et la faire connaître (PIDC).*

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, comité d'actions ciblées

ÉCHÉANCIER : 2024-2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Augmenter le nombre de visites dans la section « Aînés » du site Internet.

Action 3

Valoriser l'adoption de comportements bienveillants envers les aînés.

RESPONSABLE PARTENAIRE : Ville

ÉCHÉANCIER : 2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Capsules dans le journal municipal.

6 % DES RÉPONDANTS A OBSERVÉ DES RÉPERCUSSIONS DE LA PANDMIE SUR SA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE.

SOUTIEN COMMUNAUTAIRE ET SERVICE DE SANTÉ

Objectif #2

SOUTENIR LES ORGANISMES ET REGROUPEMENTS D'AÎNÉS DE PROXIMITÉ

Action 1

Permettre l'utilisation des espaces et équipements appartenant à la Ville aux organismes et regroupements aînés sur notre territoire.

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, organismes

ÉCHÉANCIER : En cours, 2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Établir des ententes afin de permettre l'utilisation des locaux et des équipements gratuitement ou à moindre coût.

Action 2

Évaluer la proposition d'un partenariat pour l'ouverture d'un centre de jour pour les aînés au Centre communautaire Desjardins.

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, CIUSSS Capitale-Nationale

ÉCHÉANCIER : 2025

RÉSULTATS ATTENDUS :

Entente pour une journée semaine.
Utilisation des locaux et matériel à faible coût.

Objectif #3

CONTRIBUER À L'IMPLANTATION D'UN VÉRITABLE CENTRE DE SANTÉ DE PREMIÈRE LIGNE DANS LA COMMUNAUTÉ ET FAVORISER UNE COLLABORATION AVEC LES SERVICES DE SOINS DE SANTÉ AFIN DE LES RENDRE PLUS ACCESSIBLES À LA POPULATION AÎNÉE

46 %

DES RÉPONDANTS CONSIDÈRE L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES DE SANTÉ COMME ÉTANT UNE PRÉOCCUPATION SIGNIFIANTE POUR LES AÎNÉS ET SOUHAITE L'IMPLANTATION D'UN VÉRITABLE CENTRE DE SANTÉ DE PREMIÈRE LIGNE DANS L'AGGLOMÉRATION.

65 %

DES RÉPONDANTS CONSIDÈRE DEVOIR QUITTER FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC AFIN DE SE RAPPROCHER DES SERVICES DE SANTÉ ET DE PROXIMITÉ ADVENANT LA DÉGRADATION DE SA CAPACITÉ PHYSIQUE OU DE SA SANTÉ GÉNÉRALE.

Action 1

Appuyer la MRC de La Jacques-Cartier dans sa démarche de doter la MRC d'une unité de services de santé et de service sociaux. Faire la représentation auprès de Santé Québec.

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, MRC de La Jacques-Cartier

ÉCHÉANCIER : 2024-2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Permettre aux citoyens d'avoir accès à des services de santé et des services sociaux courants de première ligne à proximité.

TRANSPORT

Objectif #1

COLLABORER AVEC LE TRANSPORT COLLECTIF DE LA JACQUES-CARTIER (TCJC) AU DÉVELOPPEMENT DU SERVICE EN FONCTION DES ÂÎNÉS

Action 1

Sensibiliser et encourager le service de transport collectif de la MRC de La Jacques-Cartier (TCJC) à adapter les véhicules aux besoins de nos aînés (exemple : marche plus basse).

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, TCJC, comité des aînés

ÉCHÉANCIER : 2026

RÉSULTATS ATTENDUS :

Connaître les faiblesses de l'offre actuelle et faire les recommandations.

Action 2

Recommander au TCJC d'offrir des parcours et horaires adaptés aux réalités et besoins des aînés.

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, comité des aînés, TCJC

ÉCHÉANCIER : 2026

RÉSULTATS ATTENDUS :

Connaître les faiblesses de l'offre actuelle et faire les recommandations.

17 %

DES RÉPONDANTS SOUHAITE UN MEILLEUR ACCÈS AU TRANSPORT COLLECTIF ET AU TRANSPORT EN COMMUN AFIN D'AMÉLIORER LA FLUIDITÉ ET L'AUTONOMIE DANS LEURS DÉPLACEMENTS.

Objectif #2

FACILITER LA MISE SUR PIED DE PROJETS SOUTENANT L'AIDE AUX DÉPLACEMENTS DES ÂÎNÉS

Action 1

Diffuser les informations relatives au transport adapté et collectif sur notre territoire.

RESPONSABLES PARTENAIRES : Ville, TCJC

ÉCHÉANCIER : 2024-2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Publiciser l'information via les différents outils de communication de la Ville.

43 %

DES RÉPONDANTS CONSIDÈRE LE TRANSPORT COMME ÉTANT UNE PRÉOCCUPATION SIGNIFIANTE POUR LES ÂÎNÉS VIVANT À FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC. LE TRANSPORT COLLECTIF NE CORRESPOND PAS SUFFISAMMENT AUX ATTENTES EN CE QUI A TRAIT AUX HORAIRES AINSI QU'À L'ACCESSIBILITÉ AU VÉHICULE (MARCHEPIED TROP HAUT).

TRANSPORT

Objectif #3

INCITER LES DÉPLACEMENTS ACTIFS DANS LA MUNICIPALITÉ

Action 1

Impliquer un membre du comité des aînés au comité de réflexion pour développer le réseau de transport actif sur notre territoire et relier les secteurs résidentiels à la piste multifonctionnelle (PIDC).*

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, comité d'actions ciblées, comité des aînés

ÉCHÉANCIER : 2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Intégrer les besoins des aînés dans le projet.

Action 2

Promouvoir les bienfaits des modes de transport tels que la marche, le vélo ou tout autre moyen nécessitant une activité physique.

RESPONSABLE PARTENAIRE : Ville

ÉCHÉANCIER : 2024-2025-2026-2027

ÉSULTATS ATTENDUS :

Publiciser l'information via les différents outils de communication de la Ville.

Objectif #4

ENCOURAGER UN MODE DE TRANSPORT DURABLE

Action 1

Intégrer les besoins des aînés en transport dans le projet de développement d'une plateforme de covoiturage, d'autopartage et de voiturage (PIDC).*

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, Comité des aînés, Comité d'actions ciblées

ÉCHÉANCIER : 2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Acquisition du véhicule. Analyse des besoins pour les aînés (accompagnement pour des rendez-vous médicaux, épicerie et autres). Implantation de la plateforme.

FAITS SAILLANTS

Le trafic de plus en plus dense sur la route de Fossambault de même que l'accès unique nécessitant d'emprunter un pont pour se rendre vers ou revenir de Saint-Augustin-de-Desmaures / Autoroute 40, tendent à augmenter le sentiment d'insécurité et d'insatisfaction chez les aînés.

Il est à noter qu'au moment de la consultation publique par sondage à l'automne 2024, des travaux majeurs entravant la circulation étaient en cours depuis 2 ans sur le pont enjambant la rivière Jacques-Cartier. Cette situation a influé certaines des réponses obtenues relatives à la sécurité ainsi qu'au transport, lors du sondage.

* Action identifiée également dans le Plan intégré pour la durabilité de la collectivité (PIDC)

VIE SOCIALE ET RÉCRÉATIVE

Objectif #1

DÉVELOPPER UNE PROGRAMMATION DE LOISIRS DIVERSIFIÉE CORRESPONDANT À LA RÉALITÉ ET AUX INTÉRÊTS DES ÂÎNÉS

Action 1

Valider l'intérêt des aînés et analyser le projet de plateau sportif intérieur (PIDC).*

RESPONSABLE PARTENAIRE : Ville

ÉCHÉANCIER : 2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Sondage d'intérêt. Analyse d'un scénario (lieu, coût).

Action 2

Faire l'acquisition de surfaces de jeu amovible de Shuffle-board au Centre communautaire Desjardins.

RESPONSABLE PARTENAIRE : Ville

ÉCHÉANCIER : 2025

RÉSULTATS ATTENDUS :

Répondre au besoin recensé.

Action 3

Soutenir et développer la diffusion d'activités culturelles pour les aînés sur le territoire (PIDC).*

RESPONSABLES PARTENAIRES : Ville, Chapelle du Lac

ÉCHÉANCIER : 2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Intégrer 1 ou 2 spectacles à la Chapelle du Lac pour cette clientèle.

Action 4

Offrir une programmation d'activités régulières, accessibles et adaptées aux besoins des aînés.

RESPONSABLE PARTENAIRE : Ville

ÉCHÉANCIER : 2024-2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Diversifier l'offre d'activités dédiées aux aînés notamment en journée.

Action 5

Maintenir une tarification avantageuse pour les loisirs dédiés aux aînés.

RESPONSABLE PARTENAIRE : Ville

ÉCHÉANCIER : En cours, 2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Répondre aux besoins recensés.

69 % DES RÉPONDANTS PRATIQUE UN SPORT ET LE MÊME POURCENTAGE APPRÉCIE PASSER DU TEMPS ENTRE AMI ET EN FAMILLE, COMME PASSE-TEMPS.

44 % DES RÉPONDANTS AIMERAIENT RETROUVER PLUS D'ACTIVITÉS DIRIGÉES EN ARTS, LITTÉRATURE ET LOISIRS CULTURELS ADAPTÉS AUX ÂÎNÉS, DANS LA PROGRAMMATION DE LOISIRS DE LA MUNICIPALITÉ.

59 % DES RÉPONDANTS SOUHAITERAIENT UNE PROGRAMMATION DES LOISIRS PLUS ADAPTÉE À SES BESOINS, À SES HORAIRES ET À SES INTÉRÊTS, AFIN DE MULTIPLIER LES OCCASIONS D'INTERACTIONS SOCIALES

51 % DES RÉPONDANTS PARTICIPE À DES ACTIVITÉS OU À DES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LA VILLE.

* Action identifiée également dans le Plan intégré pour la durabilité de la collectivité (PIDC)

VIE SOCIALE ET RÉCRÉATIVE

Objectif # 2

VALORISER LA PARTICIPATION DES ÂÎNÉS AU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ

Action 1

Identifier les besoins en bénévolat des organismes du milieu et des villes à proximité.

RESPONSABLE PARTENAIRE : Ville, organismes

ÉCHÉANCIER : 2026

RÉSULTATS ATTENDUS :

Contribuer au recrutement de bénévoles au sein des organismes.

Action 2

Promouvoir via les différents outils de communication de la Ville les besoins en ressources bénévoles.

RESPONSABLES PARTENAIRES : Ville, organismes

ÉCHÉANCIER : 2026

ÉSULTATS ATTENDUS :

Informar les âînés des possibilités pour s'impliquer dans leur milieu.

Action 3

Publier un formulaire de mise en candidature bénévole via le site Internet de la Ville.

RESPONSABLE PARTENAIRE : Ville

ÉCHÉANCIER : 2026

RÉSULTATS ATTENDUS :

Intégrer le formulaire à la section « Âînés » du site Internet de la Ville.

55 %

DES RÉPONDANTS UTILISE LES SERVICES DE L'ÂGE D'OR ET DU COMPTOIR DES AUBAINES DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER.

Objectif # 3

FAVORISER LES PROJETS QUI ENCOURAGENT LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS, L'IMPLICATION CITOYENNE TOUT EN BRISANT L'ISOLEMENT DES ÂÎNÉS

Action 1

Développer des projets intergénérationnels entre les camps de jour et les organismes du milieu.

RESPONSABLES PARTENAIRES :

Ville, table de concertation des organismes, comité d'actions ciblées

ÉCHÉANCIER : 2025-2026-2027

RÉSULTATS ATTENDUS :

Mentorat de voile avec le Club de voile Ontaritz. Initiation culturelle au théâtre avec la Chapelle du Lac. Intégration des jeunes dans la programmation de la pétanque.

30 %

DES RÉPONDANTS EST BÉNÉVOLE AUPRÈS DE DIVERS ORGANISMES OU PARTICULIERS DE LA MUNICIPALITÉ OU DE LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER

Comité des aînés (Comité de suivi)

Le comité des aînés, composé de membres de la population, du personnel administratif et du conseil municipal, a été formé lors de la première mouture de la politique. Toujours actif depuis 2017, il joue un rôle essentiel pour assurer la mise en oeuvre et l'évaluation de la politique et de son plan d'action. Le comité agit comme une sentinelle pour s'assurer que les besoins des aînés soient entendus et satisfaits auprès du conseil municipal. Le comité se réunit trois à quatre fois par année ou plus selon la nature des projets.

41



Conclusion

Par son actualisation, cette politique positionne la question aînée au cœur des préoccupations municipales tout en constituant un outil de changement et d'intervention du milieu.

Le plan d'action accompagnant la politique se veut un instrument permettant d'orienter les actions actuelles et futures afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la communauté fossambaugeoise.

À présent, il appartient à l'ensemble des partenaires, à la municipalité ainsi qu'au comité des aînés de s'approprier la vision insufflée par cette démarche collective et de la matérialiser par des actions concrètes.



Remerciements

La Ville de Fossambault-sur-le-Lac tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé au renouvellement de la Politique municipale des aînés, notamment le comité de pilotage composé de membres du comité des aînés de notre milieu, d'un représentant du CIUSS de la Capitale-Nationale ainsi que toutes les personnes ayant participé de près ou de loin aux différentes consultations publiques. Grâce à la contribution de tout un chacun, la mise à jour nous a permis de bonifier la politique des aînés à l'image de notre milieu.



MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

Stéphane Garneau

représentant du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS), secteur La Source, MRC de la Jacques-Cartier

Ann-Julie Lamarre

coordonnatrice des loisirs, Ville de Fossambault-sur-le-Lac

Myriam Derooy

conseillère municipale et responsable de la question aînée

Dominique Breton

chargée de projet pour le renouvellement de la politique des aînés, Ville de Fossambault-sur-le-Lac

Claire Savard

représentante du comité des aînés et citoyenne

Louise Brissette

représentante du comité des aînés et citoyenne

Stéphanie Langlois

directrice du service des loisirs, culture et vie communautaire, Ville de Fossambault-sur-le-Lac

The background of the entire page is a solid dark blue. Scattered across this background are approximately 15-20 smaller, lighter blue rectangles of various sizes and orientations, some of which are partially cut off by the edges of the page. These rectangles are distributed in a way that suggests a collage or a collection of small images or documents.The logo for Fossambault is centered on the page. It features the name 'Fossambault' in a white, elegant, cursive script. To the left of the 'F' is a stylized graphic element consisting of a vertical line with a loop at the top, resembling a stylized 'F' or a decorative flourish. Below the name, the tagline 'SUR-LE-LAC la vie est BELLE!' is written in a smaller, white, sans-serif font. The text is white, providing a strong contrast against the dark blue background.